NOM et Prénom		***Destinataire :***
Adresse		***Comité Régional d'Equitation Nord Pas de Calais Maison du Sport, 367 Rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ***
Bénévole en tant que:		***Adresse courrier :*** ***CRE chez Edith Cuvelier, 34 rue de la Pilaterie, 59700 MARCQ EN BAROEUL***
Mission demandée par: (membre du bureau ou président de commission)		

Note de Frais du mois de :				
Date	Lieu et motif	Nature (frais km,hôtel restaurant , autre...)	N° du justificatif joint (année, mois , date, n°: par exemple 2008/06/22/003)	Montant
TOTAL				

À partir de 1er Janvier 2011 :
Montant de l'indemnité kilométrique : 0,33E/km
Montant maximum remboursé par nuitée hôtel: 70 Euros (Paris 100,00)
Montant maximum remboursé par repas (20 Euros)
A Lamotte Beuvron , privilégier la formule étape à l'Etrier d'Argent
A Saumur , privilégier l'hôtel Le Canter près de l'ENE ou Le Volney en ville
Joindre les justificatifs

Date et signature

Cadre réservé au CRE pour imputation : compte n°:
Réglé le : par chèque bancaire par virement